

Maissadjé, le retour à la vie

Abdoulaye Sanoussi

E-mail : abdoulaye_sanoussi@yahoo.fr

Contexte

Au Niger, le programme DRYDEV repose principalement sur la planification communautaire. Ce plan, trouve ses sources des plans d'aménagements des ressources naturelles et l'analyse des priorités concernant les activités Agricoles au sein des exploitations dès le niveau village. Cela offre l'opportunité à chaque village de faire sa planification selon les défis/difficultés auxquels il est confronté.

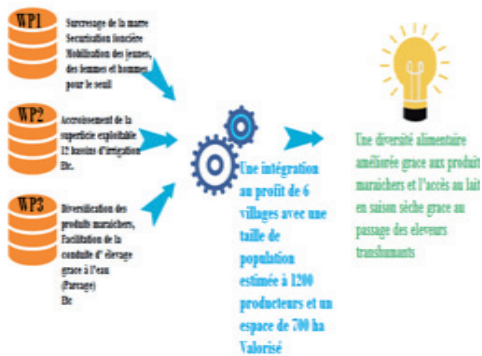
C'est ainsi, que le village de Maissadjé et les 5 autres villages du bassin versant (Mairami Haoussa, Mairami Touareg, Sara, Gourbébé, Kabda) couvrant environ 700 ha ont inscrit dans leur plan d'aménagement de mener, avec le soutien du Programme Drydev, la restauration des terres dégradées et la mobilisation de l'eau à travers les actions complémentaires suivantes : la plantation d'arbres autour des points d'eau, la réalisation des ouvrages CES/DRS (les diguettes en argile, les cordons en pierres sèches) en amont, le sur creusage de la mare (contenir plus d'eau pour les besoins de l'irrigation, l'abreuvement des animaux et une meilleure disponibilité d'eau de boisson pour les hommes), la réalisation d'un seuil d'épandage pour réduire l'effet de l'érosion hydrique et contenir l'eau.

Le but de ces actions intégrées est d'assurer une meilleure disponibilité de l'eau, pour un maintien des jeunes et un renforcement des activités Agricole. Les cultures pluviales étant dépendant de la variabilité des pluies. En effet, il y a 25 ans, la ressource en eau maintenait les jeunes dans leurs



villages sur les productions maraichères. Depuis l'assèchement de la mare et le rabattement de la nappe, depuis environs 20 années, ces jeunes migrent au Nigéria, Alger, Lybie, Cotonou à la recherche d'un lendemain meilleur avec tous les risques que l'on peut imaginer.





Ce succès a été possible grâce à l'engagement d'un grand nombre de parties prenantes (la Plateforme d'innovation, les services départementaux et régionaux du Génie rural, les commissions foncières de base et communale, les leaders coutumiers, la mairie), la prise en compte des principes de durabilité et d'efficacité. Ainsi, pour les travaux à fort besoin de main d'œuvre non qualifiée, la mobilisation communautaire non lucrative a été adoptée ; l'apport de matériaux locaux utiles aux travaux.

Un certain nombre de comités de gestion ont été formés par le Programme pour faciliter la gestion des ressources, faciliter les transactions pour l'accès à la terre. Les comités fonctionnent avec des règles établies par la communauté avec l'implication des services techniques de l'Etat, les chefs coutumiers et la mairie.

Le financement du seuil a été pris en charge à hauteur de :

US \$ 18 620 soit 10 241 000 FCFA par DryDev pour l'achat des matériaux de construction du seuil, les frais de suivi technique

Et 14 252 US \$ soit 7 838 000 FCFA par la communauté pour 1000 charrettes de pierres, 78 jeunes offert comme main d'œuvre, sable.....

Des résultats encourageant sont enregistré après 1 an d'action :

L'amélioration de la disponibilité de l'eau dans la mare (volume de départ estimé à 7 160 m3

contre un volume actuel de 21 503 m3; durée d'exploitation passée de 45 jours à 3 mois,

Le rehaussement du niveau de la nappe de 3 m, 78 jeunes formés en gabionnage

Les superficies exploitables sont accrues (de 1,5 hectares à 3,5 hectares) avec un accès sécurisé de 68 exploitants non propriétaires facilité par les autorités coutumières et la Commission Foncière

- La création d'autres sites maraichers sur l'autre rive de la mare
- Une gestion plus rationnelle de l'eau avec un réseau de 12 bassins relais pour l'irrigation et un point de vente d'eau de consommation
- Un plan de production prenant en compte toutes les 3 saisons de l'année, plus diversifié et orienté vers le marché (10 cultures)
- L'amélioration des revenus de producteurs à travers la production et la vente des produits maraichers de plus de et la vente de l'eau.
- 100 jeunes qui se sédentarisent progressivement,
- Un début de développement de synergie opérationnel sur le site (EMOP5 et ML2),
- L'établissement des règles pour la vente de l'eau issue des forages pour la consommation et l'abreuvement des animaux, et les activités de maraichage (10 f pour un bidon de 25 litre et une contribution de 1000 f par producteur à la vente de la production). La caisse dispose de 97 000 FCFA
- La recette issue de la vente d'eau contribuera à l'entretien des ouvrages mais aussi au financement des activités de restauration du paysage.
- Le préfet du département de Mirrah (représentant de l'Etat) a appelé les autres institutions et partenaires dans la commune à copier les démarches du programme Drydev car selon les bases de la durabilité des actions sont assurées

Capitalisation des activités du programme Drydev 2015/2017